

Qui dit colère ... dit-il péché ?

par Marie-Christine Fave

« Si vous vous mettez en colère, ne péchez pas ; que le soleil ne se couche pas sur votre irritation ; ne donnez pas accès au diable. » (Ép 4.26-27)

Quelques versets plus loin (Ep 4.31) ainsi qu'en Colossiens 3.8, l'apôtre Paul demande de se débarrasser de la colère. Ici, il donne plutôt une mise en garde nette face au péché sans enlever toute éventuelle colère.

Pourquoi cette différence ?

Ep 4.31 et Col 3.8 énoncent une série de réactions comprenant amertume, fureur, cri, insulte, emportement... et citent tous deux la colère. Il semble bien que nous soyons plongés dans le côté négatif des relations interpersonnelles, et que la colère dans ce cas ne soit qu'une émotion, plus ou moins incontrôlée, au service de notre ego.

Ep 4.26 n'associe pas la colère avec les réactions négatives précédentes. Littéralement, le texte précise : « mettez-vous en colère, mais ne péchez pas ». La New International Version traduit : « In your anger, do not sin » (Dans votre colère, ne péchez pas).

Des situations d'injustice ou de péché peuvent susciter en nous une réelle indignation. Cette dernière peut alors être ou paraître justifiée, voire utile. Mais le défi consiste à ne pas laisser le péché se mélanger à cette irritation.

Quand on va trop loin...

« ... il m'a rendu le mal pour le bien. » reproche David à Nabal (voir 1 S 25.21). David a l'intention de détruire Nabal et les siens. Sa réaction va évidemment trop loin, et devient elle-même injuste envers les proches de Nabal qui ne sont pas responsables de ses décisions. L'épître de Jacques exhorte à être lent à la colère : « car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu. » (Je 1.20)

Notre irritation se mêle parfois à notre amour propre froissé, à notre volonté de prouver quelque chose aux autres, à soi-même. Même si le désir de justice est présent, nous restons si peu objectifs quand l'affaire nous concerne ! Prendre le temps d'écouter, de comprendre la situation ne peut qu'aider à agir de manière plus juste, et cela donne par ailleurs du recul par rapport à nos émotions.

David écoute Abigaïl, « femme de bon sens » (voir 1 S 25.3). Et Dieu va utiliser l'intervention d'Abigaïl pour arrêter David. (1 S 25.32-34). Au v.31, Abigaïl encourage David à réfléchir aux conséquences : faire le bon choix évitera remords et mauvaise conscience ... Combien de fois n'avons-nous pas regretté après coup telle phrase qui descend l'autre, telle attitude dure, tel reproche superflu, même si la situation était répréhensible ?

Le défi : dans notre colère, ne péchons pas...

Ep 4.26 propose une aide pratique pour que la colère dégénère pas : «... que le soleil ne se couche pas sur votre irritation ». La loi (Dt 24.13 et 15) indiquait de rendre le gage au coucher du soleil, et de payer le salaire de la journée avant le coucher du soleil. Sans faire plus de rapprochement, ce verset met une limite à notre état intérieur d'irritation, réduisant ainsi les risques d'amertume si les émotions et les sentiments ne traînent pas dans le temps.

Deux exemples

A Athènes, Paul « avait en lui-même l'esprit exaspéré en contemplant cette ville vouée aux idoles. » (Ac 17.16). Que fait-il ? Partant du constat qu'ils sont « ... à tous égards extrêmement religieux » (Ac 17.22), il leur annonce le vrai Dieu.

Jésus-Christ chasse les vendeurs du Temple pour que celui-ci reste une maison de prières. Il agit avec fermeté et efficacité. Toutefois, dans les 4 Evangiles où ces événements sont rapportés, le mot « colère » n'est jamais mentionné.

M-C. F